



RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat
Division des Examens
& Concours
Bureau de l'enseignement supérieur
DEC 5
Ref :
Affaire suivie par ;
Anne-Laure BOYET
Mél : dec.bts@ac-guyane.fr

Site de Cépérou
Place Leopold HEDER – BP 6011
97306 Cayenne Cedex

Cayenne, le 1er octobre 2024

Note d'information

Objet : Brevet de technicien supérieur (BTS) – session 2025 – Inscription des candidats individuels

Ref : Décret n° 2019-215 du 21 mars 2019 relatif aux modalités d'admission en section de techniciens supérieurs et modifiant le code de l'éducation

LA PROCEDURE D'INSCRIPTION

L'inscription à l'examen du BTS – session 2025, entièrement dématérialisée, s'effectue sur l'application Cyclades et se dérouleront :

Du lundi 14 octobre au mercredi 13 novembre 2024

AUCUNE INSCRIPTION HOS DELAIS NE SERA ACCEPTEE

LES CANDIDATS CONCERNES

- Les candidats ayant déjà présenté l'examen à une session précédente
- Les candidats en formation à distance (CNED...) inscrits en seconde année de BTS (sauf s'ils relèvent de la voie de la formation professionnelle continue)
- Les salariés justifiant d'une expérience de 1 an dans un domaine professionnel en lien avec la finalité du BTS visé

Pour les candidats scolaires, ou en organisme de formation, l'inscription se fera directement au sein de l'établissement.

PRE-INSCRIPTION

La pré-inscription se fait via l'application CYCLADES à l'adresse suivante :

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr>

Etape 1 : Accès à Cyclades

- Connectez-vous impérativement à votre compte CYCLADES existant, si vous en possédez déjà un (pour le BTS ou un autre examen/concours). *Tous les candidats qui se réinscrivent doivent réutiliser leur numéro de candidat de la session précédente (2024), en veillant à vérifier attentivement les données pré-renseignées.*

Vous pouvez cliquer sur « Mot de passe oublié » si vous ne connaissez plus votre mot de passe. Un mail de réinitialisation sera adressé sur l'adresse mail liée au compte CYCLADES

OU

- Créez votre compte CYCLADES en cliquant sur « Je n'ai pas de compte ».

Pour la création de votre compte CYCLADES, votre adresse mail doit être valide. Conservez bien votre identifiant et votre mot de passe pour pouvoir vous connecter tout au long de la session et accéder aux documents mis à votre disposition dans votre espace candidat. Suite à la création de votre compte, vous recevrez un courriel : vous avez 48h pour cliquer sur le lien « Activer mon compte », autrement votre compte sera supprimé.

ATTENTION : les champs relatifs à votre état civil doivent être strictement identiques à votre pièce d'identité.

Etape 2 : Inscription à l'examen

1. Connectez-vous à votre compte CYCLADES
2. Cliquez sur le bouton « ajouter une nouvelle candidature »
3. Validez chaque étape de l'inscription, jusqu'à la validation finale.
4. Allez dans l'espace « Mes documents » pour éditer **le récapitulatif d'inscription et la demande de pièces justificatives.**

INSCRIPTION DEFINITIVE

Pour valider définitivement votre inscription, vous devez téléverser dans votre espace CYCLADES les pièces justificatives demandées au plus tard le 29 novembre 2024 à minuit et cliquer sur « j'ai fourni toutes mes pièces ».

Il vous appartient d'éditer, de vérifier et de signer votre récapitulatif de candidature avant de déposer la dernière version dans votre espace candidat. Vous vous engagez, en signant ce document, à respecter vos choix d'épreuves obligatoires et facultatives. Ce choix relève de votre responsabilité et il en est définitif.

L'inscription à l'examen est **un acte individuel et personnel**. Il vous est recommandé de procéder vous-même à la saisie afin d'éviter des erreurs d'enregistrements et des omissions.

Votre adresse mail doit impérativement être valide jusqu'à la fin des examens, cette dernière étant utilisée pour la diffusion d'informations relatives à l'examen du BTS.

- **Votre candidature sera annulée si toutes les pièces demandées ne sont pas téléversées le vendredi 29 novembre 2024 – dernier délai**

VALIDATION PAR LE SERVICE DES EXAMENS

Votre demande d'inscription sera traitée par le bureau de l'enseignement supérieur, au plus tard début janvier 2025. A cette date, votre demande aura été soit acceptée « conforme », soit refusée « non conforme ». Auparavant votre dossier sera à l'état « en att de traitement ».

Lorsque votre dossier sera vérifié et validé par le service examen du Rectorat de Guyane, vous recevrez un courriel de confirmation et de validation de votre inscription.

Rappel : les « spams » ou « messages indésirables » doivent être régulièrement consultés pour ne pas manquer un message de division des examens & concours ou de Cyclades.



Pour le Recteur d'Académie
et par autorisation
La Cheffe de la Division des Examens et Concours

Le Recteur,

Jeannette SAHAI